



الوزارة الأولى
PREMIER MINISTÈRE

اللجنة الوطنية
لرقابة الصفقات العمومية
**Commission Nationale de
Contrôle des Marchés Publics**

RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE
Honneur - Fraternité Justice

PROCES VERBAL Nouakchott le: :انواكشوط في:
N° 01/CNCMP/2023
DU 05/01/2023 Numéro: :الرقم:

Le Comité Permanent de la Commission Nationale de Contrôle des Marchés Publics s'est réuni en session ordinaire, le 05/01/2023 à 14h 00min, sur convocation de Monsieur Ahmed Salem Abdellahi président par intérim.

Etaient présents:

- Mohamedou Cherif Balle, Membre du CP
- Jemal Mahfoudh, Membre du CP
- Fatimetou Michel, Membre du CP
- Mohamed Abderrahmane Meiloud, Membre du CP
- Boubou Sylla, Membre du CP

Etaient absents:

Commission de Passation des Marchés Publics de la Délégation Générale TAAZOUR à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (CPMP/TAAZOUR)

1°/- Examen du PPM de la Délégation Générale à la Solidarité Nationale et à la Lutte Contre l'Exclusion (TAAZOUR) pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 0186 du 30/12/2022/CPMP/TAAZOUR reçue le 02/01/2023.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/TAAZOUR approuvant ledit PPM pour l'année 2023

Commission de Passation des Marchés Publics du Ministère de la Santé (CPMP/MS)

1°/- Examen du projet d'avenant n°01 au marché n°50/T/INAYA/CIAIS/2022, relatif aux travaux de construction d'une clôture en béton armé protégeant le CS M'BERA dans le camp des réfugiés, portant sur des travaux supplémentaires pour la protection de l'hôpital de BASSIKNOU

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas ledit avenant, car celui-ci n'a pas de rapport avec le marché initial.

2°/- Examen du PPM du Ministère de la Santé (MS) pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 0000001 du 01/01/2023/CPMP/MS reçue le 03/01/2023/.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

3°/- Examen du PPM du Projet d'Appui aux Services de la Santé Maternelle et Néonatale pour l'année 2023, Réf : lettre numéro 000144 du 28/12/2022/CPMP/MS reçue le 30/12/2022.

Décision: Approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'a pas d'objection par rapport à la décision de la CPMP/MS approuvant ledit PPM pour l'année 2023.

4°/- **Examen** du RE des offres techniques et financières relatives à la réhabilitation des travaux de construction de huit salles d'hébergement pour des maternités prioritaires Lot 2 (Tintane, Ain Varba, Tweil, G Teidom); **Réf. Lettre n°148/CPMP/MS/P, reçue le 03 janvier 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas la décision de la CPMP/MS pour non conformité des offres reçues

5°/- **Examen** du RE des offres techniques et financières relatives à la constructions de deux abris pour chambres froides à Sélibaby et à Aioun pour le compte du projet INAYA, objet de la CS N°01/T/2022/INAYA/MS; **Réf. Lettre n°148/CPMP/MS/P, reçue le 03 janvier 2023.**

Décision: Non approuvé

Sur la base des informations fournies, la CNCMP n'approuve pas la décision de la CPMP/MS pour non conformité des offres reçues.

The image shows several handwritten signatures in blue ink at the bottom of the page. From left to right, there are four distinct signatures: a simple 'U' shape, a cursive signature that appears to be 'fuy', a signature that looks like 'A', and a signature that looks like 'ES'. To the right of these, there is a long, horizontal, wavy signature that spans across the width of the page.